

RAPPORT ANNUEL

2013



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉFET	02
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	03
LE TERRITOIRE	04
LES ÉLUS	04
ADMINISTRATION ET FINANCES	05
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	07
DÉVELOPPEMENT	09
Développement local	10
Entrepreneuriat	13
Développement culturel	15
Toursime	17
Développement social	19
FORÊT	20
MATIÈRES RÉSIDUELLES	22
ENVIRONNEMENT	22
TRANSPORT COLLECTIF	22
ÉVALUATION FONCIÈRE	23
INTERNET HAUTE VITESSE	26
RESSOURCES HUMAINES	27
COMMUNICATIONS	30

MOT DU PRÉFET

C'est une fierté pour moi de vous présenter le rapport annuel de la MRC d'Abitibi-Ouest pour l'année 2020. Ce document dresse un portrait détaillé de notre organisation en plus d'y présenter les différentes réalisations de l'année.

Tout d'abord, je tiens à remercier les maires et mairesses de nos différentes municipalités qui m'ont donné un nouveau mandat à titre de préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest. C'est un rôle que je prends à cœur et il me fait plaisir d'être la voix du conseil d'administration.

L'apparition de la COVID-19 a bouleversé le monde entier et cette pandémie nous a forcés à travailler différemment dans le but de réaliser nos obligations. Je tiens à féliciter l'équipe de direction pour sa gestion de nos ressources humaines ainsi que tous les employés de la MRC pour leur travail effectué lors de cette situation inhabituelle.

Malgré tout, l'année 2020 fût une année productive où plusieurs dossiers ont progressé. Un fort accent a été mis sur le développement économique et touristique. L'attractivité de notre territoire est un enjeu important et nous avons travaillé en ce sens avec différents partenaires.

Je vous invite donc à constater par vous-même toutes nos réalisations de la dernière année.

Bonne lecture !



Jaclin Bégin,
Préfet de la MRC
d'Abitibi-Ouest



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel 2020 de la MRC d'Abitibi-Ouest. Ce document dresse un portrait complet de l'organisation.

2020 aura été une année particulière, une année de revirement, une année de mobilisation, une année de sensibilisation. La pandémie de la COVID-19 est venue bouleverser nos existences professionnelles et personnelles. Nous avons dû nous ajuster en mode accéléré et élaborer de nouveaux processus de travail afin de poursuivre notre mission. L'ensemble de l'organisation a rapidement dû se retrouser les manches, en début d'année, afin de redéfinir les objectifs et adopter de nouvelles stratégies.

Malgré l'ensemble de la situation entourant la pandémie, la MRC d'Abitibi-Ouest dresse un bilan très positif. L'année 2020 aura permis à la MRC de réaffirmer sa position comme étant le principal acteur de concertation de notre territoire par la mise sur pied d'un comité de vigie économique et communautaire. La MRC a également contribué et contribue toujours au Comité d'urgence sanitaire régional COVID-19 avec le CISSSAT et la Direction régionale de la Santé publique.

Chaque année, nous faisons le constat des réalisations rendues possibles grâce au dévouement des équipes de travail et de tous les partenaires impliqués dans les dossiers. Encore une fois en 2020, cela ne fait pas exception à la règle. L'expertise des employés en poste permet à la MRC d'Abitibi-Ouest de se démarquer et de se positionner

comme organisation de référence. La mobilisation des 21 municipalités qui composent notre territoire contribue également au développement de notre plein potentiel et au succès de nos actions.

Merci aux employés, aux partenaires et aux élus de la MRC d'Abitibi-Ouest qui année après année, unissent leurs forces et leurs expertises au bien commun du territoire. Votre travail est reconnu, et ce, bien au-delà de l'organisation. La pandémie n'aura pas su vous ébranler !

J'aimerais, pour terminer, féliciter les employés de la MRC d'Abitibi-Ouest pour la souplesse et l'habileté avec lesquelles ils se sont adaptés au télétravail durant la pandémie. Il n'est pas facile de trouver un équilibre entre famille, santé personnelle et travail. Ensemble nous avons relevé le défi !

Normand Lagrange,
Directeur général et
secrétaire-trésorier de
la MRC d'Abitibi-Ouest



LE TERRITOIRE

La MRC d'Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49^e parallèle et à l'ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 629 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l'aménagement et du développement de son territoire.



3 415 kilomètres carrés.
21 municipalités et
2 territoires non organisés (TNO)



20 629 habitants
Densité de population :
6 hab/km²

*Données de l'Institut
de la statistique du Québec



LES ÉLUS

AUTHIER

Marcel Cloutier,
en poste depuis 2013

AUTHIER-NORD

Alain Gagnon,
en poste depuis 1993

CHAZEL

Daniel Favreau,
en poste depuis 2009

CLERMONT

Daniel Céleste,
en poste depuis 2017

CLERVAL

Michel Cliche,
en poste depuis 2020

DUPARQUET

Jacques Ricard,
maire suppléant

DUPUY

Rémi Jean,
en poste depuis 2018

GALLICHAN

Henri Bourque,
en poste depuis 2013

LA REINE

Normand Moore,
en poste depuis 2020

LA SARRE

Yves Dubé,
en poste depuis 2017

MACAMIC

Lina Lafrenière,
en poste depuis 2017

NORMÉTAL

Roger Lévesque,
en poste depuis 2017

PALMAROLLE

Louisa Gobeil,
en poste depuis 2017

POULARIES

Pierre Godbout,
en poste depuis 2013

RAPIDE-DANSEUR

Alain Gagnon,
en poste depuis 2009

ROQUEMAURE

Léo Plourde,
en poste depuis 2017

ST-LAMBERT

Diane Provost,
en poste depuis 2013

ST-GERMAINE-BOULÉ

Jaclin Bégin,
en poste depuis 1997

STE-HÉLÈNE-DE-MANCEBOURG

Florent Bédard,
en poste depuis 1997

TASCHEREAU

Lucien Côté,
en poste depuis 2017

VAL SAINT-GILLES

Alain Guillemette,
en poste depuis 2019

TERRITOIRES NON ORGANISÉS (TNO)

Membres observateurs :

LANGUEDOC

Linda Cloutier-Bédard

ST-EUGÈNE DE CHAZEL

Diane Boulianne



ADMINISTRATION ET FINANCES

ÉQUIPE :

Manon Beaudoin, CRIA
Coordonnatrice
aux ressources humaines

Denis Beauregard
Conseiller en communication

Jocelyn Caron
Technicien en génie civil

Guylaine Doire
Secrétaire/Réceptionniste

Ginette Coulombe
Secrétaire administrative

Sylvie Faucher
Technicienne comptable

Normand Lagrange
Directeur général

Réjeanne Lecours
Technicienne comptable

Vanessa Pronovost
Adjointe administrative

Karolane P. Paquin
Technicienne juridique

Julien Sévigny, MBA, CPA, CMA
Directeur, service administratif

Micheline Trudel, CPA, CGA
Directrice générale adjointe

L'équipe du service administratif de la MRC veille à une gestion optimale et en conformité des lois et règlements en vigueur. La principale tâche de ce service est d'assurer le suivi et le respect du budget et des programmes de la MRC et du Territoire non organisé Rivière-Ojima. Elle concrétise les choix stratégiques du conseil d'administration. Annuellement, le service gère un budget de plus de 10 millions de dollars répartis en différents organismes et départements.

BUDGET

Le budget 2020 a été adopté par le conseil le 27 novembre 2019 pour la MRC et le 11 décembre 2019 pour les TNO. La confection des budgets est le résultat d'un processus qui débute plusieurs mois en avance et est le fruit de plusieurs rencontres de travail.

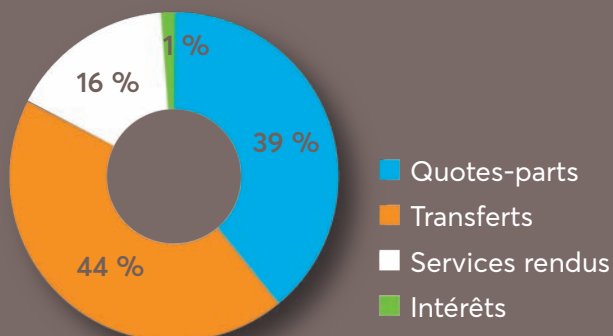
MRC ABITIBI-OUEST GÉNÉRAL (Administration générale, évaluation foncière, aménagement, développement, environnement)	4 400 000 \$
FORÊT	1 475 000 \$
CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	2 680 000 \$
BOUES SEPTIQUES	155 000 \$
TRANSPORT COLLECTIF RURAL	375 000 \$
TERRITOIRE NON ORGANISÉ	920 000 \$
	10 005 000 \$

Les revenus de la MRC d'Abitibi-Ouest proviennent de quotes-Parts (Contribution des 21 municipalités locales et des territoires non organisés), de transferts gouvernementaux, de services rendus aux municipalités et aux citoyens ainsi que de revenus d'intérêts.

Les transferts gouvernementaux contribuent à l'exercice des compétences de la MRC et à participer au développement local et régional.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie, ce qui a causé une baisse d'achalandage pour certains services offerts à la population, dont le service de transport collectif.

PROVENANCE DES REVENUS



RÉSULTATS FINANCIERS

La MRC a réalisé un excédent à des fins fiscales de l'ordre de 841 209 \$. Parmi ces sommes, un montant de 434 284 \$ est généré par un fonds affecté au Programme d'aide d'urgence aux PME. Le résiduel est réinvesti dans le budget des années suivantes.

La MRC a investi, au cours de l'exercice, 102 560 \$ en équipements et logiciels qui permettront d'améliorer ses services pour les années futures.

Pour le Territoire non organisé Rivière-Ojima, l'année 2020 s'est soldé par un déficit à des fins fiscales de l'ordre de 10 701 \$. Toutefois, 37 783 \$ ont été investis afin d'améliorer la qualité des installations communautaires et des services.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ÉQUIPE :

Jonathan Arsenault
Aménagiste

Brian Goulet
Technicien en géomatique

Normand Grenier
Directeur - Aménagement du territoire

Les activités et les responsabilités en aménagement du territoire impliquent plusieurs domaines d'activité. Elles touchent notamment les cours d'eau, l'environnement, le développement et l'aménagement du territoire en général.

ACTIONS EN CONTINU

Première responsabilité menant à la création des MRC au Québec, l'aménagement du territoire est une responsabilité partagée entre plusieurs paliers décisionnels, dont le gouvernement du Québec, les municipalités, les organismes mandataires du gouvernement, etc. Nous sommes sollicités quotidiennement par ces divers partenaires locaux et régionaux et nous collaborons pour assurer la cohésion des actions en lien avec les orientations et objectifs du Schéma d'aménagement et de développement révisé (le Schéma).

Les principales actions sont :

- examiner différents règlements, projets et interventions du ministère par rapport aux objectifs et aux modalités du document complémentaire du Schéma;
- offrir un soutien technique aux municipalités sur l'interprétation et la rédaction des règlements d'urbanisme;
- suivre et appliquer le règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC;
- assister les inspecteurs dans l'application des normes des règlements adoptées par la MRC, soit :
 - le règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau;
 - le règlement relatif à l'élevage porcin;
 - le règlement relatif à l'implantation d'éoliennes.

En agissant à titre de municipalité locale pour deux territoires non organisés (TNO), la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest (MRCAO) se charge de leur inspection municipale. En 2020, notre aménagiste a poursuivi son rôle d'inspecteur pour assurer le respect des modalités inscrites dans les règlements d'urbanisme.

DOSSIERS PRIORISÉS

En 2020, le service a travaillé, dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma, sur des mandats en lien avec l'occupation dynamique du territoire ainsi qu'avec les milieux humides et hydriques. Nous avons particulièrement dirigé notre énergie vers les dossiers suivants :

- la modification du Schéma afin d'intégrer une nouvelle délimitation des zones inondables;
- la demande à portée collective en vue de permettre la construction d'une résidence par lot originaire en zone agricole permanente;
- le règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques;
- la révision des règlements d'urbanisme des deux TNO de la MRCAO;
- le plan régional des milieux humides et hydriques.

QUELQUES RÉALISATIONS 2020 :

- règlement no 06-2020 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé incluant le document justificatif soumis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec;
- six règlements d'urbanisme révisés des deux TNO de la MRC (gestion, zonage, lotissement, construction, conditions d'émission des permis et dérogations mineures);
- une consultation publique sur un projet d'agrandissement d'une ferme d'élevage porcin incluant le rapport.

SÉCURITÉ INCENDIE

Les activités et responsabilités de la MRCAO en sécurité incendie concernent le maintien d'un schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) et la mise en œuvre de son plan d'action.

Le principal outil de gestion des risques d'incendie, le SCRSI vise à encadrer et à améliorer la prévention, l'intervention et la planification en matière de sécurité incendie. Les 21 municipalités et les 12 services en sécurité incendie (SSI) représentent, avec l'équipe de la MRCAO, les principaux acteurs de la mise en œuvre du SCRSI.

Notre équipe est constituée de :

Normand Grenier
Directeur du service

Carol Gauthier
Coordonnateur

Contrat avec firme externe
Préventionniste

ACTIONS EN CONTINU

Le plan de mise en œuvre du SCRSI identifie des actions se déroulant toute l'année, dont les principales sont la formation, le rapport annuel et la sensibilisation.

FORMATION DES EFFECTIFS

Le ministère de la Sécurité publique (MSP) offre un programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel afin de soutenir les municipalités dotées d'un SSI.

Dans le cadre de ce programme, le MSP a désigné la MRCAO comme axe de communication et courroie de transmission de l'information. Nous traitons de façon particulière les sujets suivants :

- les besoins en formation et les demandes formulées par les municipalités;
- les confirmations du départ et de la fin des cohortes de formation;
- les réclamations d'aide financière.

La MRCAO ne coordonne pas la formation. Elle redistribue aux municipalités participantes les subventions du MSP selon les relevés qu'il a établi.

RAPPORT ANNUEL

La MRCAO collecte, auprès des municipalités et SSI, les informations nécessaires à la rédaction du rapport annuel d'activité à l'échelle du territoire. Ce document, transmis au ministère, permet notamment d'assurer un suivi des actions ciblées dans le SCRSI.

SENSIBILISATION

En 2020, deux communications ont été publiées sur le site Internet de la MRCAO et dans un journal distribué sur l'ensemble du territoire. Les messages de sensibilisation concernent le ramonage des cheminées et l'utilisation sécuritaire du barbecue.

Nous avons aussi participé, en octobre, à la Semaine de prévention des incendies, en publiant l'affiche promotionnelle du MSP «Le premier responsable, c'est toi», sur le site Internet de la MRCAO et dans les journaux locaux.

DOSSIERS PRIORISÉS

Entrée en vigueur le 3 décembre 2010 avec un horizon de cinq ans, le processus de révision du SCRSI a commencé en 2020.

Au cours de l'année, la compilation des statistiques a été réalisée à l'interne, et les municipalités ainsi que les SSI ont complété et validé ces données. Un préventionniste en sécurité incendie externe a réévalué et confirmé le classement de l'ensemble des bâtiments sur le territoire de la MRCAO.

Dans la foulée de la révision du SCRSI, nous avons été à même de constater certaines difficultés et/ou enjeux en matière de sécurité incendie. Des rencontres de réflexion quant aux possibilités d'optimiser les services incendie dans certains secteurs de la MRCAO ont donc été entamées avec les SSI et les élus municipaux.



DÉVELOPPEMENT



En avril 2015, le gouvernement du Québec transforme le modèle de développement économique local et régional en reconnaissant la pleine compétence des MRC en ce domaine. À cet égard, le mandat du Service de développement couvre plus spécifiquement deux aspects : le développement local et l'entrepreneuriat.

COMMUNICATION

Mise en ligne du site internet

DEVELOPPEMENT.MRCAO.QC.CA

Regroupant la gamme complète de nos services et solutions de financement, ce dernier offre une foule de renseignements pour les entrepreneurs privés ou collectifs souhaitant concrétiser un projet ou trouver réponse à leurs besoins.

Mise en place de 2 groupes Facebook

Le groupe « Entrepreneuriat MRC d'Abitibi-Ouest » permet d'être à l'affût des plus récentes informations liées à l'entrepreneuriat ainsi qu'au développement des affaires. Pour sa part, le groupe « Développement MRC d'Abitibi-Ouest » permet de partager des informations pertinentes à la création et la réalisation de nouveaux projets dans les communautés du territoire, qu'il soit de nature sociale, culturelle ou environnementale.

ÉQUIPE :

Maude Bergeron

Agente de développement rural

Eric Fournier

Directeur du développement

Julie Mainville

Agente de développement rural

Martin Matte

Conseiller en développement

Mylène Noël

Agente de développement rural

Propice aux échanges, ces plateformes favorisent une communication plus étroite avec les entrepreneurs et les intervenants de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Lancement d'un bulletin d'information mensuel

Distribué à près de 200 personnes, le bulletin d'information Entrepreneuriat permet d'obtenir de l'information pertinente sur les activités et événements à venir, les aides financières disponibles, les meilleures pratiques d'affaires et autres sujets d'intérêts.



DÉVELOPPEMENT LOCAL

À travers ce mandat, le Service de développement assure un leadership de concertation et de mobilisation de tous les partenaires de leur territoire œuvrant en développement, qu'ils soient publics ou privés.

Issu de la concertation et de la participation des citoyens, des partenaires et des élus, le Plan de développement durable 2019-2029 de la MRC d'Abitibi-Ouest sert de lignes directrices aux actions menées par le Service de développement.

ANIMATION DU MILIEU

Le développement local se conçoit comme un processus mobilisant les acteurs locaux en vue d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Dans cette perspective, l'animation du milieu par les agents de développement rural permet d'introduire une dynamique participative où les citoyens sont amenés à prendre conscience de leurs besoins, à s'exprimer, à s'impliquer dans la prise de décision et dans la mise en œuvre de solutions permettant de résoudre leurs problèmes de façon appropriée.

Le but ultime de l'animation est de renforcer la capacité des milieux à prendre en charge leur avenir et la réalisation d'initiatives de développement. Agissant comme une bougie d'allumage pour certains projets, les agentes de développement rural offrent un éventail de services :

- Encourager la prise en charge des communautés locales par la mobilisation et la concertation des différents intervenants du milieu;
- Accompagner les municipalités qui désirent entreprendre une démarche de planification stratégique et d'animation dans leur communauté;
- Accompagner les municipalités et les intervenants du milieu dans le développement de projets à caractère culturel, touristique, social ou communautaire;
- Accompagner les entrepreneurs collectifs dans la création et la réalisation de nouveaux projets en lien avec le développement des communautés;
- Exercer une veille stratégique des différents facteurs, internes et externes, ainsi que des événements, présents et futurs, pouvant influencer l'avenir du territoire.

Grâce à l'accompagnement qu'elles offrent à travers les différentes étapes de réalisation d'un projet, ainsi qu'aux précieux renseignements fournis au sujet des sources de financement et des programmes d'aides financières disponibles, les agentes contribuent à la réalisation de nombreux projets structurants sur notre territoire.

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS)

Ce programme permet d'encourager la mobilisation des communautés et de soutenir la réalisation de projets structurants visant l'amélioration des milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental.

Nom du projet	Municipalité	Aide octroyée
Une touche de finition à nos atouts	Authier-Nord	8 379 \$
Bonification des installations et achat d'équipements	Ste-Hélène	11 644 \$
Consultation, réflexion et priorisation	TNO ¹	920 \$
Transition énergétique	TNO ¹	15 523 \$
Agir pour offrir aux citoyens de saines habitudes de vie en mode intergénérationnel - Phase 2	Clerval	20 000 \$
Réfection de la salle communautaire	La Reine	16 996 \$
Parcours culturel et légendaire	Ste-Germaine	20 000 \$
Pérennité de l'École du rang II au-delà de 2022	Authier	20 000 \$
Achat d'une génératrice	Chazel	20 000 \$
Achat de modules de jeux pour l'amélioration du parc municipal	Mancebourg	20 000 \$
Amélioration Parc des Muses modules d'entraînement ext.	Clermont	20 000 \$
Amélioration de l'espace de jeu au quai municipal de Taschereau	Taschereau	20 000 \$
Un accueil accessible à l'Aréna Rogatien Vachon	Palmarolle	20 000 \$
Pour une municipalité en sécurité!	Roquemaure	20 000 \$
Le patrimoine et les pompiers	La Sarre	20 000 \$
Se garder au chaud	Val St-Gilles	20 000 \$
Acquisition de mobiliers divers	Rapide-Danseur	20 000 \$
Projet jeu d'eau et skatepark	Macamic	20 000 \$
« Et si on habillait nos atouts »	Authier-Nord	20 000 \$
Ensemble, on 100 ans - Phase 5	St-Lambert	20 000 \$
Aménagement local adapté pour le Cercle de Fermières	Dupuy	20 000 \$
Aménagement du Parc Michelle-Desmarais	Normétal	20 000 \$
La sécurité de nos citoyens avant tout!	Poularies	20 000 \$
Surfacer terrain tennis et changer les filets des 2 cours de tennis	Duparquet	20 000 \$
Débarcadère-Côté ouest de la rivière-Village de Gallichan	Gallichan	6 500 \$
Améliorer la vie communautaire	Gallichan	13 500 \$

1^{er} appel à projets : 26 projets acceptés.

Aide financière versée : 453 462 \$

Investissements générés : 571 621 \$

Nom du projet	Municipalité	Aide octroyée
Projet Parc Optimiste	Ste-Germaine	18 000 \$
Aménagement d'un Parc culturel	Clerval	18 000 \$
Aménager le sous-sol de la bibliothèque Desjardins	Macamic	18 000 \$
Sécuriser le parc Michelle-Desmarais	Normétal	18 000 \$
Le bout du monde flottant	La Reine	9 040 \$
De la sécurité à nos atouts	Authier-Nord	18 000 \$
Circuit de mise en forme extérieur à Taschereau	Taschereau	18 000 \$
Revitalisation du site historique de l'École du rang II	Authier	18 000 \$
Parc intergénérationnel, allée pédestre	La Reine	4 500 \$
Haltes aux trois lacs-Phase 2	Chazel	18 000 \$
Attraits touristiques du village-Phase 3	Rapide-Danseur	18 000 \$

2^e appel à projets : 11 projets acceptés.

Aide financière versée : 175 540 \$

Investissements générés : 244 707 \$

QUELQUES RÉALISATIONS, EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU

- Mobilisation des intervenants du milieu pour assurer une relance vive, saine et durable. Une quarantaine de participants des secteurs municipal, économique, social et communautaire ont pu s'exprimer sur les besoins les plus critiques et les opportunités à saisir lors d'activités de réflexion virtuelles tenues les 30 juin et 7 juillet 2020.
- Mobilisation des partenaires et mise en place d'un comité de travail pour l'élaboration d'un plan d'action pour l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre. Deux ateliers de co-crédation virtuels, tenus les 25 novembre (40 participants) et 8 décembre 2020 (34 participants), ont permis d'avoir une lecture commune des enjeux et d'identifier les actions à déployer sur notre territoire en matière d'attractivité, d'intégration et de rétention de familles, étudiants et travailleurs.
- Mise en place d'un comité de travail pour l'élaboration de la stratégie jeunesse en milieu municipal selon les 5 axes de la Politique québécoise de la jeunesse 2030: Santé; Éducation; Citoyenneté; Emploi; Entrepreneuriat.
- Mise à jour de la Politique familiale et des aînés en forme de la MRC d'Abitibi-Ouest et accompagnement de quinze (15) municipalités participantes dans la rédaction et/ou la mise à jour de leur Politique familiale municipale (PFM) et démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

DOSSIERS TERRITORIAUX & AUTRES IMPLICATIONS

- Agent facilitateur pour le Challenge Hecla-Québec/Beattie
- Veille et animation des réseaux sociaux pour le Salon des loisirs de l'Abitibi-Ouest

ENTREPRENEURIAT

À travers ce mandat, le service de développement offre aux entrepreneurs une variété de services adaptée à leurs projets, qu'ils soient en phase de démarrage, d'expansion, de consolidation, de vente ou de relève.

L'accompagnement des entrepreneurs, individuels ou collectifs, se concrétise par un soutien technique à la réalisation du projet qui peut être complété par un soutien financier grâce aux fonds gérés par le milieu.

Véritable porte d'entrée pour ceux qui souhaitent concrétiser un projet, le service de développement demeure à l'affût de toutes les informations pertinentes afin de les partager avec tous ceux qui sauront en maximiser les retombées pour notre territoire.

Au cours de la dernière année, plus de 106 entrepreneurs ont bénéficiés de nos différents services!

Répartition des interventions - Secteurs d'activités		Dossiers
Agroalimentaire		22
Foresterie		7
Manufacturier		13
Tourisme, loisirs et culture		14
Services		35
Commerce		14
Répartition des interventions - Types de projet		Dossiers
Démarrage		32
Acquisition		9
Développement		17
Consolidation		9
Consolidation-COVID		39
Répartition des interventions - Types de services		Dossiers
Orientation et référence		68
Accompagnement - Gestion de projet		22
Accompagnement - Gestion des affaires		8
Financement		8
Formation		0
Mentorat		0

FINANCEMENT

Les conseillers en développement accompagnent les entrepreneurs dans la recherche de financement auprès des intervenants des milieux financiers et gouvernementaux. Afin de soutenir la concrétisation de projets entrepreneuriaux, la MRC d'Abitibi-Ouest dispose de différents programmes d'aides financières pour soutenir la concrétisation de projets entrepreneuriaux sur son territoire. Ces programmes, sous forme de contribution non remboursable ou remboursable, créent un effet de levier important en stimulant l'investissement d'autres partenaires financiers.

En avril 2020, le gouvernement du Québec et la MRC d'Abitibi-Ouest signait une entente pour l'établissement du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) visant à soutenir, pour une période limitée, le fonds de roulement des entreprises touchées par les répercussions de la COVID-19.

Afin d'assurer une meilleure efficacité des sommes dédiées, nous avons procédé à une révision complète de la Politique de soutien aux entreprises et des différents programmes d'aide financière.

Montants alloués

	Montant	Dossier
Aides financières non remboursables		
Fonds Émergence	- \$	0
Fonds Jeunes Promoteurs	20 000 \$	4
Fonds Transition Numérique	2 796 \$	1
Fonds d'Économie Sociale	5 538 \$	2
	28 334 \$	7
Aides financières remboursables		
Fonds Local d'Investissements (FLI)	216 050 \$	5
Fonds Local d'Investissements (FLI) - Volet Relève	25 000 \$	1
Programme d'Aide d'Urgence aux Petites et Moyennes Entreprises (PAUME)	70 000 \$	2
	311 050 \$	8
Autres programmes d'aides financières		
Programme Créavenir	-	0
Mesure Soutien au Travail Autonome (STA)	136 898 \$	13
	136 898 \$	13
Emplois maintenus ou créés	157	
Investissements générés	5 278 510 \$	

QUELQUES RÉALISATIONS, EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU:

- Dès le début de la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19, les différents organismes à vocation économique de la MRC d'Abitibi-Ouest se sont associés pour aider les entreprises à traverser cette période difficile. Un comité de vigie économique regroupant la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest, la SADC d'Abitibi-Ouest, la MRC d'Abitibi-Ouest, la Ville de La Sarre, la députée Mme Suzanne Blais et le député M. Sébastien Lemire s'est réuni à de nombreuses reprises afin de coordonner leurs interventions pour appuyer le plus efficacement possible les entrepreneurs du territoire.
- Soutien au développement des compétences numériques par la signature d'ententes de partenariat avec la CCIAO pour la mise en place d'un portail numérique EspaceAO ainsi que d'un programme d'accompagnement en commerce électronique.
- Soutien aux initiatives favorisant l'achat local et le développement de circuit court de commercialisation, tel que la Campagne « S'unir pour l'avenir en Abitibi-Ouest », la mise en place d'un marché de Noël virtuel sur l'EspaceAO ou l'implantation d'un programme de fidélisation de la clientèle (Freebees) dans les commerces du territoire.
- Soutien aux initiatives de sensibilisation de l'entrepreneuriat, tel que La Boîte, AudaceAO et OSEntreprendre.

DOSSIERS TERRITORIAUX & AUTRES IMPLICATIONS

- Conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest
- Vigie économique auprès des institutions financières
- Table de développement économique Abitibi-Témiscamingue Espace d'accélération et de croissance de l'Abitibi-Témiscamingue (EACAT)

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

La préservation du patrimoine, des arts et de la diversité culturelle est une valeur très importante pour les citoyens de notre territoire. Indispensable à un développement humain responsable, à la préservation de l'identité et de la diversité, la culture constitue l'un des quatre piliers fondamentaux de l'approche de développement durable préconisée par la MRC d'Abitibi-Ouest.

Adoptée en 2017 à la suite de la consultation des partenaires, la Politique culturelle de la MRC d'Abitibi-Ouest présente la vision, les enjeux et les orientations prioritaires par les intervenants du milieu. Alors qu'elle souhaite que les acteurs du milieu s'affirment et jouent un rôle actif dans le développement culturel du territoire, la MRC d'Abitibi-Ouest entend pour sa part jouer un rôle de catalyseur :

- En suscitant des partenariats avec les artistes et les groupes professionnels reconnus;
- En encourageant l'émergence de groupes ou d'associations à caractère culturel et en offrant des services aptes à soutenir leur développement et à faciliter la réalisation de leurs projets;
- En favorisant, de façon ponctuelle, toute collaboration susceptible d'aider à la mise en œuvre de projets permanents et mutuellement profitables.

Afin d'assurer l'atteinte des objectifs de développement culturel qu'elle s'est fixée la MRC d'Abitibi-Ouest a conclu une entente de développement culturelle avec la ville de La Sarre afin que l'ensemble des municipalités, les organismes culturels et les partenaires du milieu puissent bénéficier de l'expertise de l'équipe du Service de la culture, du patrimoine et du tourisme de la Ville de La Sarre.



ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

En 2017, la MRC d'Abitibi-Ouest signait avec la Ville de La Sarre, une importante Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communication s'échelonnant sur une période de 3 ans.

Grâce à cette entente, en 2020, plusieurs activités ont été organisées sur le territoire afin de faire découvrir différentes activités culturelles. En voici quelques exemples :

QUELQUES RÉALISATIONS :

- Initiation d'une démarche avec la direction du Parc d'Aiguebelle visant le développement d'un produit touristique permettant de mettre en valeur les différents attraits patrimoniaux et lieux historiques de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- Présentation du Cabaret des mots en janvier et septembre 2020;
- Réalisation, en partenariat avec le Filon vert et le Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest, d'un projet de médiation culturelle ayant mené à la réalisation d'une murale collective;
- Les contes au bout du monde avec Virginia Pésémépéo Bordeleau.

Les démarches initiées en 2020 auront permis d'assurer le Prolongement de l'entente de développement culturel avec le Ministère de la Culture et des Communications pour 2021-2022.

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS CULTURELS (PSPC)

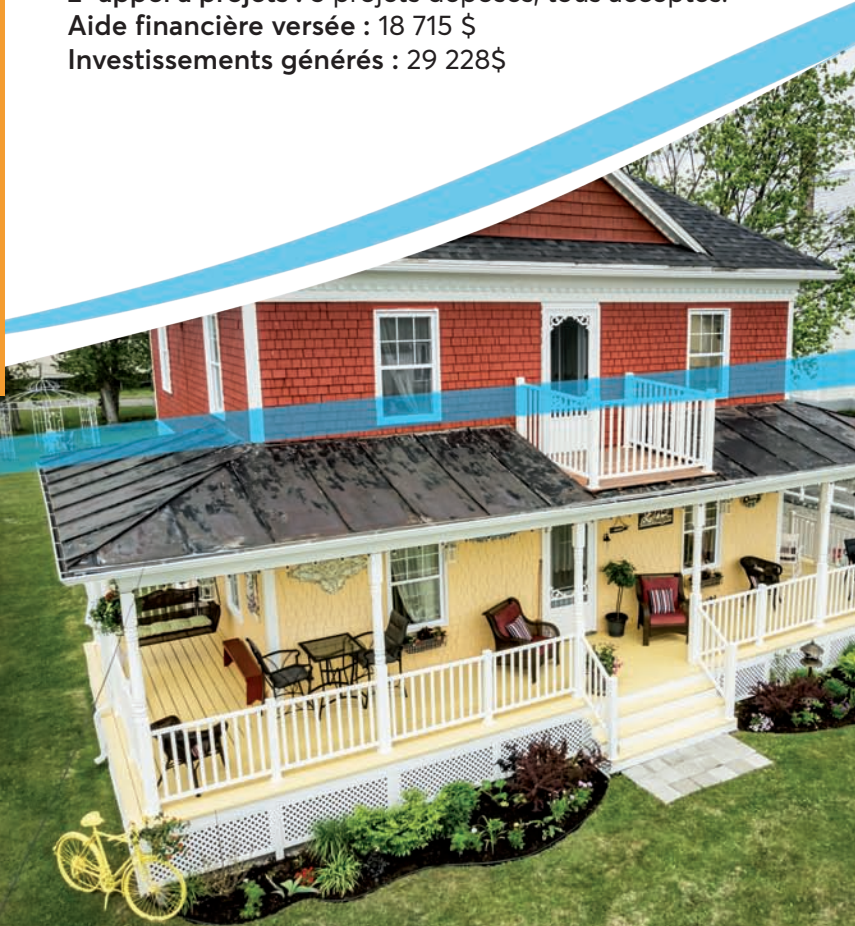
Ce programme permet d'encourager l'émergence de groupes ou d'associations à caractère culturel, soutenir leur développement et faciliter la réalisation de leurs projets.

Nom du projet	Aide octroyée
La ligne du temps numérique et artistique	2 050 \$
Parlons ensemble de la Montagne à Fred	2 993 \$
Création d'épisodes web sur les réseaux sociaux	4 000 \$
Les survivants culturels	4 000 \$
Trousse éducative	1 931 \$
Le cric bionique	2 241 \$
Montre-moé ce que tu sais faire	1 500 \$

DOSSIERS TERRITORIAUX & AUTRES IMPLICATIONS

- Projet d'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques
- Comité Troupe à Cœur Ouvert
- Comité du Marché de Noël virtuel
- Comité consultatif régional en loisir culturel & Comité de travail pour l'élaboration du portrait régional et plan d'action du loisir culturel
- Avantage numérique

1^{er} appel à projets : 7 projets déposés et 2 acceptés.
2^e appel à projets : 5 projets déposés, tous acceptés.
Aide financière versée : 18 715 \$
Investissements générés : 29 228 \$



TOURISME

La MRC d'Abitibi-Ouest est l'organisme reconnu sur le territoire comme mandataire du tourisme. Elle agit à titre d'acteur clé ayant pour objectif de créer un climat propice au développement de projets touristiques novateurs et structurants qui augmenteront le rayonnement et l'attractivité du territoire. À travers les différents mandats dont elle a la responsabilité, la MRCAO s'occupe entre autres, de la gestion du bureau d'information touristique, du développement et de la promotion touristique.

En tant que mandataire du tourisme, la MRC d'Abitibi-Ouest agit aussi comme Intervenant Privilégié (IP) auprès de Tourisme Abitibi-Témiscamingue. Cette présence est essentielle pour la MRC d'Abitibi-Ouest puisqu'elle nous permet d'intervenir et de représenter les intérêts des entreprises et des organismes touristiques du territoire au sein de différents comités, tables de travail ou événements et d'assurer le relais d'information importantes en provenance de l'Alliance de l'industrie touristique.



LA PANDÉMIE ET LA RÉSILIENCE DES ACTEURS DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

L'année 2020 aura été teintée des impacts de la COVID-19 dans tous les secteurs d'activités y compris le tourisme. Le confinement, les interdictions de déplacements, les restrictions au niveau des capacités d'accueil et les consignes sanitaires pour ne nommer que ceux-là, auront causé de lourds casse-têtes et occasionnées d'importantes pertes aux entreprises, organismes et événements touristiques. Durant cette période, l'équipe de la MRCAO s'est assurée d'effectuer une veille sur l'évolution de la situation et d'avoir des contacts réguliers avec l'Alliance de l'industrie touristique par le biais de son interlocuteur, Tourisme Abitibi-Témiscamingue, afin de soutenir adéquatement les entreprises, les attraits, les organismes et les événements à différents niveaux. La pandémie aura eu pour effet de mettre sur pause bien des projets mais surtout de miser sur les forces vives de notre territoire : l'audace, la solidarité et l'entraide.

PROMOTION DE L'OFFRE TOURISTIQUE

En Abitibi-Ouest, le bureau d'information touristique (BIT) demeure la référence pour tout questionnement sur les nombreuses possibilités qu'offrent non seulement le territoire mais aussi l'Abitibi-Témiscamingue, les autres destinations québécoises et canadiennes. Pour une troisième année, grâce au renouvellement de l'Entente de déploiement de l'offre touristique entre la MRC d'Abitibi-Ouest et la Ville de La Sarre, une équipe de 2 conseillères en séjour a pu accueillir et conseiller, 7 jours sur 7, du 14 juin au 28 août. Malgré les restrictions de déplacement imposées aux visiteurs, ce sont 300 personnes qui ont eu accès aux précieux conseils de l'équipe en place pour découvrir notre merveilleux territoire et ses incontournables. Bien qu'il s'agisse d'une importante baisse de fréquentation par rapport aux années précédentes, il n'en reste pas moins que le personnel dynamique et accueillant a su offrir un service personnalisé et de qualité.

En raison principalement de la fermeture des frontières et des limitations de déplacements, la production de la plupart des outils de promotion touristique a été suspendue. Or, afin de favoriser la fréquentation des sites et attraits touristiques par la clientèle locale et régionale, la MRCAO a maintenu son partenariat avec la Ville de La Sarre pour la production de l'outil de promotion local : la carte des points d'intérêts touristiques du territoire. Imprimée en 2 500 exemplaires. Cette carte est distribuée dans tous les bureaux d'information touristique de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que dans les municipalités, les entreprises et dans les attraits touristiques de la MRC d'Abitibi-Ouest. Elle sert aussi d'outil de présentation du territoire dans les dossiers d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre.

CONCOURS SAVEURS LOCALES

Une première édition du Concours Saveurs locales s'est déroulée du 8 au 17 octobre 2020. Cette initiative permet à la fois de mettre en valeur les produits de notre terroir ainsi que la créativité de nos restaurateurs. Pour l'occasion, trois restaurateurs ont concoctés chacun une entrée spécialement conçu majoritairement avec des produits locaux et régionaux.

Outre certains assaisonnements, tous les ingrédients provenaient du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest ou de producteurs de l'Abitibi-Témiscamingue. Au final, ce sont 13 producteurs locaux participants, 90 participants votants, dont 11 provenant de l'extérieur de la MRC d'Abitibi-Ouest et 3 restaurateurs qui ont tenté l'expérience. Le restaurateur gagnant de cette première édition fut La Brute du coin de La Sarre.

DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE TOURISTIQUE DISTINCTIVE

En tant que mandataire du tourisme, la MRC d'Abitibi-Ouest n'est pas seulement un acteur clé au niveau de la représentation touristique locale et régionale; elle agit aussi à titre d'accompagnateur important pour les entreprises et les organismes touristiques du territoire. En effet, avec l'aide de l'équipe multidisciplinaire du Service développement, la MRC d'Abitibi-Ouest offre du soutien technique pour différents dossiers ou tâches à accomplir. Que ce soit pour un dossier de mise en candidature, une demande d'aide financière ou tout autre dossier nécessitant une expertise particulière, l'équipe de la MRC d'Abitibi-Ouest est là pour aider, conseiller et soutenir ses promoteurs.

La MRCAO a travaillé de concert avec la municipalité de Taschereau pour des travaux d'entretien et de mise en valeur de la Cyclo-voie Le partage des eaux. L'ampleur des travaux réalisés, totalisant 32 000 \$ d'investissement (Ministère des transports - Véloce 3 (16 000\$), MRC Abitibi-Ouest (10 000\$) et Municipalité de Taschereau (6 000\$)) démontre l'importance de consolider, d'améliorer et de faire connaître les infrastructures de notre territoire.

DOSSIERS TERRITORIAUX & AUTRES IMPLICATIONS

- Comité d'accompagnement de la démarche stratégique de l'École du rang II;
- Mise à jour de la carte touristique 2020;
- Outils promotionnels MRCAO/ATRAT;
- Bureau d'information touristique d'Abitibi-Ouest;
- Formation conseillers en séjours;
- Stratégie d'accueil des Bienvenueurs;
- Formation sur l'aménagement des sentiers pédestres (Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue);
- Formation sur le marketing numérique (Tourisme Abitibi-Témiscamingue et Frédéric Gonzalo);
- Participation au Programme d'évaluation et l'audit de destination de La Chambre de commerce LGBT+ du Canada (CGLCC) et de RH Tourisme Canada pour la production d'un rapport de recommandations LGBT+ pour la destination de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Formation sur le financement des OBNL et des événements (Espace OBNL);
- Formation GOOGLE Mon Entreprise (Tourisme Abitibi-Témiscamingue).



DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La MRC d'Abitibi-Ouest a choisi de positionner l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens au centre de ses préoccupations. Le respect, l'entraide et la solidarité sont des valeurs très importantes pour les citoyens de notre territoire. Prendre les autres en considération, s'aider mutuellement ou démontrer un fort sentiment d'appartenance envers sa communauté sont des gestes quotidiens dont l'importance a été mise en lumière suite aux événements de la dernière année.

Puisqu'il importe d'agir de façon concertée afin de mettre en place les conditions nécessaires pour soutenir les personnes ou familles en situation de vulnérabilité, nous avons appuyer plusieurs initiatives du milieu visant à réduire la pauvreté et à briser l'isolement.

FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES (FQIS)

Mis en œuvre par la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT), en partenariat avec les MRC de la région, le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) vise à soutenir financièrement des initiatives en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il permet la participation des collectivités locales au développement de projets novateurs pouvant intervenir à la fois sur les causes et les conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Avec la collaboration de représentants locaux, à MRC d'Abitibi-Ouest identifie les priorités locales d'interventions et procède à l'analyse des demandes en fonction des critères d'admissibilité établis.

Nom du projet	Aide octroyée
Projet coaching financier	30 050 \$
Lucioles Répit-relevailles	82 009 \$

1^{er} appel à projets : 3 projets déposés et 2 acceptés.

2^e appel à projets : 1 projet déposé mais refusé.

Aide financière versée : 112 059 \$

QUELQUES RÉALISATIONS, EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU :

- Dès le début de la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19, les différents organismes à vocation sociocommunautaire de la MRC d'Abitibi-Ouest se sont associés afin d'assurer une veille de la situation pour les citoyens vulnérables du territoire et les organismes communautaires qui les accompagnent. Le comité de vigie sociocommunautaire a permis d'initier plusieurs initiatives avec la collaboration des partenaires locaux : service Entraide AO; service gratuit d'aide aux courses pour les personnes vulnérables.
- Afin de soutenir les municipalités et les intervenants du milieu dans l'offre de services aux citoyens affectés par la crise sanitaire, une Ligne de référence a été mise en place par la MRC d'Abitibi-Ouest afin de ne laisser aucun citoyen sans réponse à ses interrogations et bien le diriger. Une promotion régulière de la Ligne de référence et du service Entraide AO a été faite afin de rejoindre le plus possible les citoyens dans le besoin.
- Faisant suite aux priorités énoncées lors de l'activité de réflexion pour une assurer une relance vive, saine et durable réalisée, en collaboration avec les partenaires du Comité de vigie sociocommunautaire, d'un projet pilote visant à identifier les meilleures pratiques pour établir et maintenir la communication avec les personnes en situation de vulnérabilité. L'approche adoptée fut sous forme de BBQ communautaire dans les municipalités de Macamic et Normétal (7 organisations partenaires; 158 personnes rencontrées).

DOSSIERS TERRITORIAUX & AUTRES IMPLICATIONS

- Comité Réussite éducative



ÉQUIPE :

Éloïse Arès-Laprise
Technologue en foresterie
Stéphanie Boulianne, ing.f.
Ingénieure forestier

Brian Goulet
Technicien en géomatique
Sylvie Grenier
Directrice - Service forêt et géomatique et
coordonnatrice - Service de l'environnement

La MRC d'Abitibi-Ouest gère deux ententes de délégation de gestion. L'une d'un territoire de forêt de proximité dont la gestion a débuté au 1^{er} avril 2020, remplaçant le Permis de récolte aux fins d'approvisionnement une usine de transformation du bois (PRAU). La seconde d'un territoire forestier résiduel sur les lots intramunicipaux du territoire non-organisé Rivière-Ojima (TNO).

La forêt de proximité représente une possibilité forestière de 50 400 m³/année, toutes essences. Contrairement au PRAU, la MRC d'Abitibi-Ouest est maintenant responsable des travaux sylvicoles, des suivis et de la planification forestière sur la forêt de

proximité, en plus de gérer l'émission de plusieurs types de permis autres fins.

Pour l'année forestière 2019-2020, se terminant au 31 mars 2020, aucune récolte n'a été effectuée sur les territoires gérés par la MRC d'Abitibi-Ouest.

Au cours de l'année, les plans d'aménagements forestiers intégrés tactiques (PAFIT), sont élaborés et valides pour une durée de 5 ans.

Pour l'année forestière 2020-2021, des travaux de récolte conventionnelle ont été réalisés en régie à titre de projet pilote sur le TNO Rivière-Ojima.

AMÉNAGEMENT FORESTIER

Forêt de proximité

TYPE D'INTERVENTION	SUPERFICIE (HA)	QUANTITÉ
Récolte	51	4 308 m ³ résineux
Nettoisement	74	N/A
	LONGUEUR (KM)	
Mise en forme de chemin	2,35	
Construction chemin gravelé	0,47	

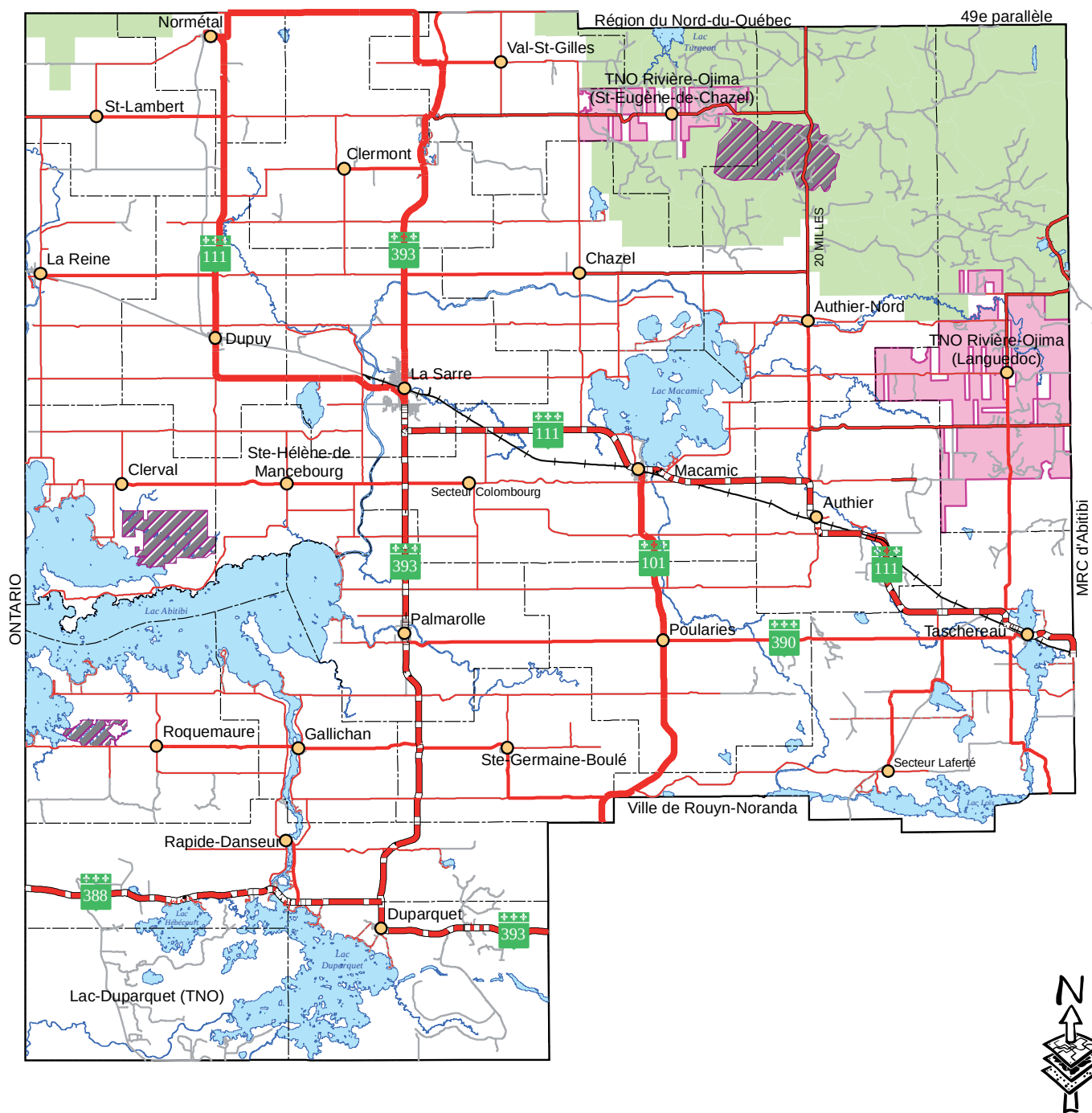
TNO RIVIÈRE-OJIMA

TYPE D'INTERVENTION	SUPERFICIE (HA)	QUANTITÉ
Récolte	18	3 784 m ³ toutes essences
Préparation de terrain	12	1 secteur d'intervention
Reboisement	1	3 300 plants
Regarni	13	21 180 plants
Dégagement de plantation	22	4 secteurs d'interventions
	LONGUEUR (KM)	
Mise en forme de chemin	0,55	

*Les quantités sont basées sur l'année financière et non forestière. Comme la majeure partie des travaux de récolte annuels sont effectués en janvier et février, et qu'il n'y eut aucune récolte sur l'année forestière 2019, les quantités sont faibles et non représentatives d'une année forestière.



Localisation des Ententes de Délégation de Gestion



Projection : MTM Nad 83 - zone 10

1:350 000

Légende

Route

- Nationale
- Régionale
- Collectrice
- Locale
- Accès aux ressources
- Autre
- Voie ferrée

- Chemins forestiers
- Noyau Urbain
- Limite municipale
- ▨ Zone étude d'aire protégée
- Lac principal
- ED TNO Rivière-Ojima
- ED Forêt de proximité

Réalisation : MRC d'Abitibi-Ouest

Cartographie : Éloïse Arès-Laprise

Date : 23 août 2021

Sources : Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles
B.D.T.Q.
Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest

Toute reproduction pour vente est interdite

© Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite.

MATIÈRES RÉSIDUELLES

ÉQUIPE :

Audrey-Anne Céleste
Préposée à l'accueil
Journalière

Jacques Desjardins
Directeur

Carmen Fournier
Préposée à la balance

Fernand Fournier
Préposé à la cour

Guillaume Mainville
Préposé à l'accueil
Journalier

Hugo Lemoine
Opérateur de machinerie lourde

Le Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) comprend un centre de transfert des matières résiduelles ainsi qu'un écocentre territorial pour recevoir les matières apportées par apport volontaire, par camion conteneurs ou via les collectes organisées dans les municipalités locales de la MRC d'Abitibi-Ouest. La MRC coordonne la gestion des matières résiduelles pour l'ensemble des 21 municipalités.

Tonnes de déchets
domestiques enfouis :

10 756 en 2020

10 947 en 2019

Tonnes de matières
valorisées :

2 170 en 2020

1 541 en 2019

GESTION DES MATIÈRES RECYCLABLES

2020 : 2 193 tonnes envoyées chez Tricentris

2019 : 2 216 tonnes envoyées chez Tricentris

ENVIRONNEMENT

FOSSE SEPTIQUE

1 012 vidanges de fosses septiques ont été réalisées en 2020, ce qui représente une augmentation de 67 avec l'année précédente.



TRANSPORT COLLECTIF

Transport Coup de pouce est le transport collectif rural de la MRC d'Abitibi-Ouest. En 2020 le service comptait 1 796 membres utilisateurs. 119 786 coupons ont été utilisés pour une moyenne 9 982 coupons par mois.



ÉVALUATION FONCIÈRE

ÉQUIPE :

Éric Audet

Technicien en évaluation foncière et
coordonnateur de la gestion des cours d'eau

Marius Cassista

Technicien en évaluation foncière et agent
des programmes de rénovation

Joanie Laprise

Agente administrative

Annick Lavoie

Directrice

Le service d'évaluation municipale œuvre pour 21 municipalités et deux territoires non organisés comprenant un peu plus de 14 000 unités d'évaluation, dont la valeur s'élève à 1 343 475 404 \$.

Le service d'évaluation foncière de la MRC d'Abitibi-Ouest est composé de quatre personnes. Toutefois, afin d'être en mesure d'effectuer le travail complet d'un service d'évaluation foncière, l'équipe doit être composée de plusieurs autres personnes, ce qu'on appelle un travail à action partagée.

Également, ce service peut compter sur l'expertise d'un technicien en géomatique pour concevoir et tenir à jour les matrices graphiques.

L'année 2020 a été marquée par le transfert des données sur une plateforme Web. Ce changement technologique permet un accès plus facile et une mise à jour automatisée. De plus, l'année 2020 était la dernière année du contrat de services professionnels accordé à la SAIDM.



ÉVALUATION FONCIÈRE (SUITE)

ÉQUILIBRATION DES RÔLES

Il y a équilibrage des rôles aux 3 ans (pour la ville de La Sarre (plus de 5000 habitants) ou aux 6 ans (pour les autres villes et municipalités).

Le but de l'opération d'équilibrage est de se rapprocher le plus possible de la valeur marchande. La révision des valeurs est faite en tenant compte des variations du marché selon les secteurs.

Pour 2020 : Il n'y a eu aucune équilibrage du rôle. Les municipalités suivantes étaient à la deuxième année du rôle : Authier, Authier-Nord, Chazel, Clermont, Clerval, Duparquet, Dupuy, Gallichan, La Reine, La Sarre, Normétal, Palmarolle, Poularies, Rapide-Danseur, Roquemaure, St-Lambert, Ste-Germaine, Ste-Hélène, Taschereau, Val St-Gilles, T.N.O..

Ces rôles avaient donc été déposés pour trois ans soit 2019-2020-2021.



RECONDUCTION DES RÔLES

Lorsqu'il n'y a pas d'équilibrage ou de maintien d'inventaire du rôle d'évaluation, on parle de reconduction du rôle. On ne tient compte que des petites augmentations de valeur lors de l'émission des permis et qui n'ont pas fait l'objet de l'émission d'un certificat, ou encore on tient compte de la valeur des travaux constatés lors d'une visite de permis (travaux faits sans permis).

Pour 2020 : Il y a eu reconduction du rôle pour la Ville de Macamic
Ce rôle a donc été déposé pour trois ans soit 2020-2021-2022.



DEMANDES DE RÉVISION

Lors de la première année d'entrée en vigueur d'un rôle d'évaluation, toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision conformément à la loi. Cette demande sera valable pour les trois années d'application du rôle.

MAINTIEN D'INVENTAIRE

C'est une activité qui se déroule aux 9 ans pour chacune des municipalités. Il y a une visite intérieure et extérieure de toutes les propriétés de la municipalité. On effectue tous les changements selon l'état réel des lieux (permet d'évaluer les travaux réalisés sans permis).

TENUE À JOUR DES RÔLES D'ÉVALUATION

Pendant la période de trois ans, différents changements exigent de modifier le rôle tel que les mutations mobilières (changement de propriétaires), opérations cadastrales, les permis reçus.

Voici quelques réalisations pour 2020 :

- Permis reçus : 1 150 permis de construction, de rénovation, de démolition, de changement d'usage ont été reçus.
- Un peu plus de 750 actes notariés ont été traités
- Un peu plus 1400 propriétés ont été visitées par les techniciens :
- 2 720 certificats de tenue à jour ont été émis pour différents motifs tel que : changement de propriétaire, construction et amélioration de bâtiment, incendie et démolition de bâtiment, opérations cadastrales.

PROGRAMMES DE RÉNOVATION RÉNORÉGION

Ce programme a pour but de permettre aux ménages à faible revenu vivant en milieu rural d'effectuer des travaux sur leur résidence lorsque celle-ci présente une ou plusieurs déficiences majeures.

En 2020, 17 dossiers ont été attribués pour un budget d'environ 168 000 \$.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC
Programme
RÉNORÉGION



INTERNET HAUTE VITESSE

En 2020, la MRC d'Abitibi-Ouest a poursuivi ses efforts afin de doter le territoire d'un accès à Internet haute vitesse de qualité et ce, à un prix compétitif.

Des discussions ont eu lieu avec quelques télécommunicateurs afin de trouver un partenaire qui partage le même objectif que la MRC soit celle d'offrir une couverture internet haute vitesse à toutes les résidences et entreprises non ou mal desservis du territoire.

Pour augmenter ses chances de réussite, la MRC adoptait, en février, une résolution visant à appuyer les projets présentés dans le cadre du programme Québec haut débit du ministère de l'Économie et de l'Innovation et les dépôts de demandes de financement auprès du Fonds pour la large bande du CRTC, ainsi qu'aux éventuels programmes de financement gouvernementaux additionnels.

Malheureusement, c'est avec une vive déception que nous apprenions au mois de mai qu'aucun projet de déploiement d'Internet haute vitesse en Abitibi-Témiscamingue n'a été retenu lors de l'appel du programme *Régions branchées*.

En décembre, l'entreprise de télécommunication Vidéotron a confirmé à la MRC d'Abitibi-Ouest qu'elle a élaboré un projet visant à desservir 100 % du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest afin de présenter le projet dans le cadre du Fonds pour la large bande universelle. La MRC a donné son appui à ce projet en adoptant une résolution en ce sens.





RESSOURCES HUMAINES

L'organisation :

SA VISION

La MRC d'Abitibi-Ouest, reconnue comme un des pôles régionaux, offre une qualité de vie des plus enviables. Elle jouit d'une ruralité dynamique et d'une complémentarité campagne-ville où la mobilité durable est une préoccupation constante. Son développement se fait à l'échelle humaine. Elle compte sur une communauté intergénérationnelle qui priorise la jeunesse. Les citoyens sont fiers de leur histoire, leur identité, leur patrimoine. On accorde une grande importance à la préservation et à la mise en valeur des ressources du territoire.

SES VALEURS

- La santé et les saines habitudes de vie;
- La protection de l'environnement;
- Le respect, l'entraide et la solidarité;
- La culture.

RÉALISATIONS 2020

L'année 2020 a été marquée par la pandémie mondiale de coronavirus (COVID-19).

Face à cette pandémie, le service des ressources humaines a été très actif en 2020 notamment dans l'élaboration de différents documents, plans, protocoles et directives. Plusieurs initiatives ont été mises en place pour réduire les inquiétudes et contrer la solitude vécue par les employés.

Tout d'abord, un plan de continuité des opérations a été élaboré en collaboration avec la direction générale visant à protéger la santé des employés, maintenir les services essentiels et minimiser les impacts sur l'organisation. Un protocole de retour

au travail ainsi que plusieurs directives et mesures ont été préparés afin de respecter les mesures sanitaires recommandées par la Santé publique et la CNESST.

D'ailleurs, plusieurs de ces documents ont été partagés via la table des directions générales des municipalités.

De plus, d'autres initiatives ont été mises en place visant à soutenir les employés en cette période difficile telle que:

- L'escouade anti-solitude;
- L'utilisation de l'application Slack;
- L'accès au Programme d'aide aux employés et à des capsules d'information;
- La tenue de rencontres d'équipe virtuelles.

À cela s'ajoutent d'autres dossiers tels que :

- La rédaction de la politique salariale 2021-2023;
- La mise en place de projets en lien avec le dossier sur légalisation du cannabis;
- La participation à l'élaboration du plan d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre;
- La participation aux rencontres de la table des ressources humaines d'Abitibi-Ouest;
- Les rencontres du comité de gestion et de la table des directions générales des municipalités;
- Les embauches à des postes saisonniers, au poste de direction du service développement et au poste de coordonnateur en sécurité incendie;
- Les rencontres « revisitées » de mobilisation pour la reconnaissance des employés ainsi que la fête de Noël;
- Le développement des compétences.

ÉQUIPE DE LA MRC D'ABITIBI-ouest

Permanence

Éloïse Arès-Laprise

Technologue en foresterie

Jonathan Arsenault

Aménagiste

Éric Audet

Technicien en évaluation foncière et
coordonnateur de la gestion des cours d'eau

Manon Beaudoin, CRIA

Coordonnatrice aux ressources humaines

Denis Beauregard

Conseiller en communication

Maude Bergeron

Agente de développement rural

Stéphanie Boulianne, ing.f.

Ingénieure forestier

Jocelyn Caron

Technicien en génie civil

Marius Cassista

Technicien en évaluation foncière et
agent des programmes de rénovation

Ginette Coulombe

Secrétaire administrative

Jacques Desjardins

Directeur – CVMR

Guylaine Doire

Secrétaire/Réceptionniste

Sylvie Faucher

Technicienne comptable

Carmen Fournier

Préposée à la balance (CVMR)

Fernand Fournier

Préposé à la cour (CVMR)

Brian Goulet

Technicien en géomatique

Normand Grenier

Directeur - Aménagement du territoire

Sylvie Grenier

Directrice - Service forêt et géomatique et
coordonnatrice - Service de l'environnement

Normand Lagrange

Directeur général

Joanie Laprise

Agente administrative
Service de l'évaluation foncière

Annick Lavoie

Directrice - Service de l'évaluation foncière

Réjeanne Lecours

Technicienne comptable

Hugo Lemoine

Opérateur de machinerie lourde (CVMR)

Julie Mainville

Agente de développement rural

Martin Matte

Conseiller en développement

Mylène Noël

Agente de développement rural

Karolane P. Paquin

Technicienne juridique

Vanessa Pronovost

Adjointe administrative

Julien Sévigny, MBA, CPA, CMA

Directeur, service administratif

Micheline Trudel, CPA, CGA

Directrice générale adjointe

Saisonnier

Amélie Céleste

Conseillère en séjour

Audrey-Anne Céleste

Préposée à l'accueil (CVMR)

Kamellya Hamel

Conseillère en séjour

Guillaume Mainville

Journalier (CVMR)

L'ÉQUIPE DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST LORS DE DIFFÉRENTES ACTIVITÉS



Activité de Noël



Activité reconnaissance



Golf CCIAO



Curling

COMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉS : 26

INFOLETTRE

PUBLICATION DE L'INFOLETTRE
MENSUELLE **CHRONIQUE VERTE**
AINSI QUE PUBLICATION OCCASIONNELLE
DESTINÉE À L'ENTREPRENEURIAT.



SITE WEB

68 547 PAGES VUES EN 2019
13 737 UTILISATEURS EN 2019

94 028 PAGES VUES EN 2020
25 450 UTILISATEURS EN 2020



INSTAGRAM

MRC ABITIBI-OUEST 2020
(OUVERTURE DE CE COMPTE EN AOÛT)
225 ABONNÉS ET 16 PUBLICATIONS
TOURISME ABITIBI-OUEST 2020
500 ABONNÉS ET 33 PUBLICATIONS



PAGE FACEBOOK MRC ABITIBI-OUEST 2020

NOMBRE D'ABONNÉ(E)S :
1432 À 2006 : = + 574

NOMBRE DE J'AIME :
1393 À 1829 : = + 436



PAGE FACEBOOK TOURISME ABITIBI-OUEST 2020

NOMBRE D'ABONNÉ(E)S :
1406 À 1927 : = + 521

NOMBRE DE J'AIME :
1387 À 1902 : = + 515

PLUME D'EXCELLENCE DE L'ASSOCIATION DES COMMUNICATEURS MUNICIPAUX



La MRC d'Abitibi-Ouest s'est distinguée en remportant deux prix lors du Gala les Plumes d'excellence de l'Association des communicateurs municipaux du Québec. Tout d'abord, le projet « L'Abitibi-Ouest en réalité virtuelle » a remporté la palme dans la catégorie Communication numérique – Contenu numérique. Finalement, le projet a reçu la faveur du jury pour la Plume Innovation, attribuée parmi tous les projets, à celui qui s'est distingué par son originalité, son

caractère innovateur et sa singularité dans l'approche et sa créativité. Les lauréats ont été dévoilés lors du gala qui a été présenté virtuellement.

Rappelons que le projet « L'Abitibi-Ouest en réalité virtuelle » permet une immersion en trois dimensions et en 360 degrés des attraits touristiques et de la qualité de vie en Abitibi-Ouest. Une première capsule vidéo estivale d'environ trois minutes a été dévoilée à l'automne 2018 et une seconde présentant la saison hivernale a été produite à l'hiver 2019. Pour réaliser son projet, la MRC d'Abitibi-Ouest a misé sur l'expertise de monsieur Jean Caron.

PHOTOS
Jean Caron
MRC d'Abitibi-Ouest
Mathieu Dupuis

CONCEPTION
ET IMPRESSION
Impression Plus, La Sarre



819 339-5671
MRCAO@MRCAO.QC.CA
MRCAO.QC.CA

11, 5^e AVENUE EST
LA SARRE, QUÉBEC, J9Z 1K7